

DEC201192DR07

Décision portant modification de la décision n° DEC172355DR07 du 28 juillet 2017 portant délégation de signature à M. Emmanuel LACOTE, directeur de l'unité UMR5278 intitulée HYDRAZINES ET COMPOSES ENERGETIQUES POLYAZOTES, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 modifiée relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5278, intitulée HYDRAZINES ET COMPOSES ENERGETIQUES POLYAZOTES, dont le directeur est M. Emmanuel LACOTE ;

Vu la décision DEC172355DR07 du 28 juillet 2017 donnant délégation de signature à M. Emmanuel LACOTE, directeur de l'unité UMR5278 intitulée HYDRAZINES ET COMPOSES ENERGETIQUES POLYAZOTES, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire ;

Décide

Article 1er

L'article 2 de la décision n° DEC172355DR07 du 28 Juillet 2017 susvisée est modifié comme suit :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emmanuel LACOTE, délégation de signature est donnée à Mme Anne-Julie BOUGRINE, Maitre de conférences, et à Mme Anne RENAULT, Ingénieure de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1er

Article 2

La présente décision qui prend effet au 20 Avril 2020, sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 23 Juin 2020

Le délégué régional
Frédéric Faure